

Structure et contenu

Ponte Mesures d'intégration et mesures professionnelles (MI | MP)

Des services sur mesure dans le domaine de l'intégration et des mesures professionnelles, spécialement adaptés aux besoins des secteurs des TIC et de l'administration.

En tant que partenaire des offices cantonaux AI, nous proposons aux clients assurés auprès de l'AI les meilleures solutions pour réussir leur intégration personnelle et professionnelle sur le marché du travail primaire





Table des matières

1	Interlocuteurs.....	4
2	MI - Le processus continu d'évaluation et d'amélioration personnelles	5
3	MP - Les différentes étapes du processus d'insertion professionnelle.....	6
4	Groupes cibles Clients assurés auprès de l'AI.....	7
4.1	Adolescents et jeunes adultes jusqu'à 25 ans	7
4.2	Adultes	8
5	Infrastructures.....	8
6	Mesures d'intégration – informations générales	9
6.1	Types de mesures d'intégration.....	9
6.2	Étendue générale des prestations.....	9
7	Mesure d'intégration destinée aux adolescents et aux jeunes adultes jusqu'à 25 ans	10
8	Mesure d'intégration : formation de perfectionnement pour adultes	12
9	Mesures professionnelles.....	13
9.1	Les mesures d'insertion professionnelle.....	13
10	Accompagnement à la candidature	14
10.1	Maintien de l'emploi.....	14
11	Clarifications.....	15
11.1	Orientation professionnelle pour les adolescents et les jeunes adultes jusqu'à 25 ans.....	15
11.2	Orientation professionnelle pour adultes	16
12	Préparation à une première formation professionnelle.....	17
13	Accompagnement/encadrement des apprenants.....	18
13.1	PRA Insos Assistant/e de bureau (AFP) Assistant/e commercial/e CFC.....	18
14	Accompagnement scolaire - Cours de soutien et de renforcement Cours particuliers	18
15	Job-Coaching.....	19
16	Informations complémentaires Cours de formation initiale et continue Ponte Éducation	20



16.1	Conditions d'admission.....	20
17	Centre de formation et d'examen ICDL agréé	21
18	Notre système de gestion - QM	22
19	Langues.....	22



1 Interlocuteurs

Philipp Koch

Office +41 31 810 40 40

Mobile +41 79 744 86 38

philipp.koch@ponte-leonardo.ch

info@ponte-leonardo.ch

Interlocuteur pour les mesures d'intégration et d'insertion professionnelle (IM/BM) ainsi que pour la formation Ponte dans le domaine de la formation initiale et continue.

Responsable des offres de formation internes et externes ainsi que des cours CES® (Certificate of Excellence Studies). Les domaines d'activité comprennent le coaching et le coaching professionnel, les évaluations professionnelles, les analyses, le conseil et l'accompagnement des adolescents, des jeunes adultes et des adultes, l'orientation universitaire et professionnelle ainsi que le placement dans des emplois, des stages et des essais de travail. Également responsable de l'accompagnement des mesures IM et BM, de l'élaboration de plans individuels de soutien et d'intégration (IFIP) ainsi que de l'assurance qualité (QM).

Joe Andereggen

Office +41 31 810 40 40

Mobile +41 79 229 60 55

joe.andereggen@ponte-leonardo.ch

info@ponte-leonardo.ch

Interlocuteur responsable de la gestion des contrats AI (IV-KMT), des mesures d'intégration et des mesures professionnelles (IM/BM).

Coaching et accompagnement professionnel dans le cadre des mesures d'intégration et des évaluations professionnelles, analyses, conseil et accompagnement des adolescents, des jeunes adultes et des adultes. Parmi les autres axes prioritaires figurent le placement dans des emplois, des stages et des essais de travail, l'accompagnement dans le cadre des mesures IM et BM, l'animation de cours ICDL ainsi que la responsabilité de la gestion de la qualité (QM). En outre, élaboration, mise en œuvre et suivi de plans individuels de promotion et d'intégration (IFIP).

Walter Hungerbühler

Office +41 31 810 40 40

Mobile +41 76 282 65 35

walter.hungerbuehler@ponte-leonardo.ch

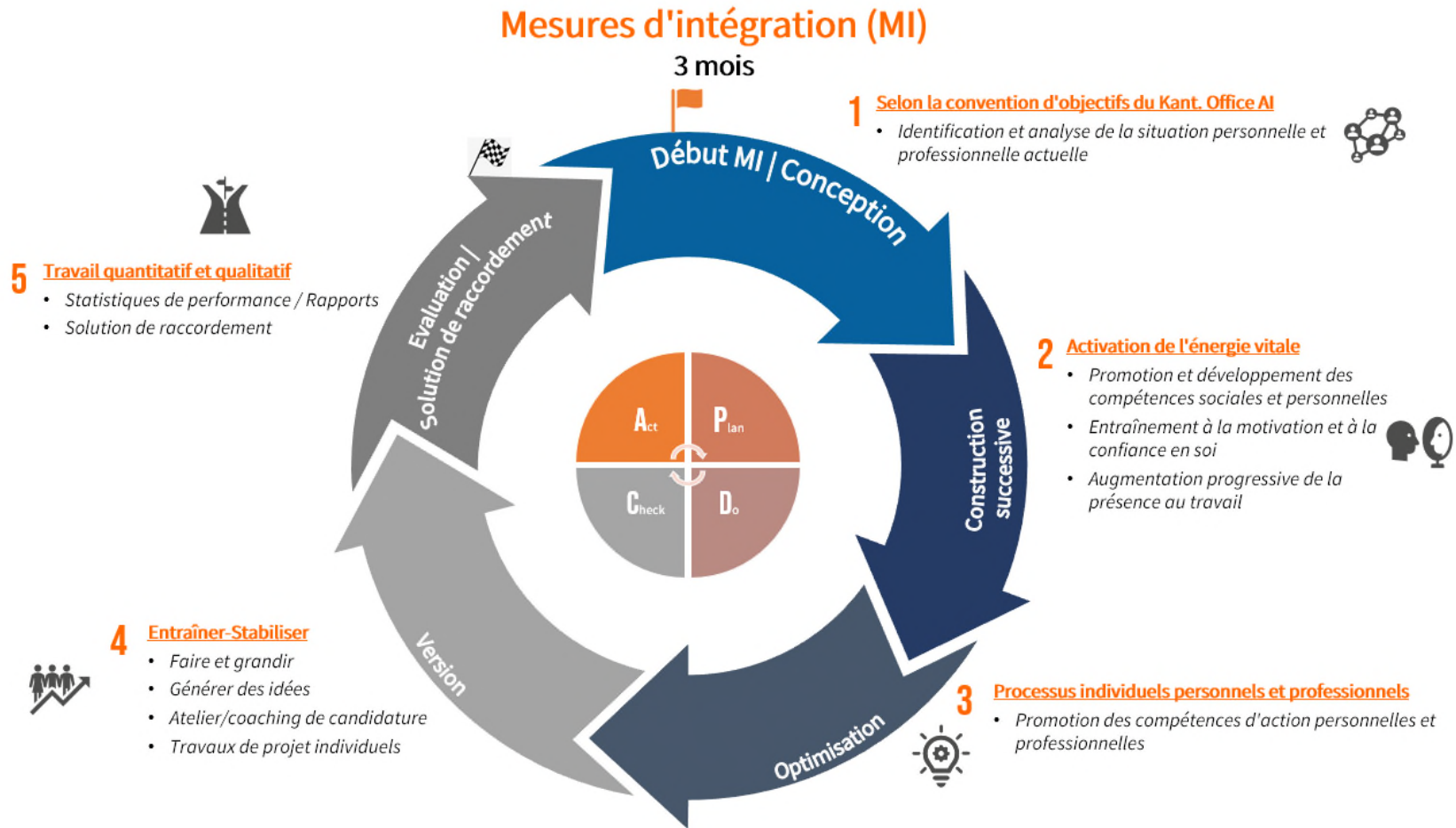
info@ponte-leonardo.ch

Interlocuteur pour les mesures d'intégration et d'insertion professionnelle (IM/BM)

Spécialisé dans l'accompagnement des adolescents, des jeunes adultes et des adultes dans le cadre des mesures IM et BM. Responsable des évaluations professionnelles, des analyses, du conseil et de l'accompagnement, ainsi que du suivi socio-pédagogique, du coaching et du coaching professionnel. Les autres tâches comprennent la mise en œuvre et le suivi des plans individuels de promotion et d'intégration (IFIP), le placement dans des emplois, des stages et des essais de travail, ainsi que l'assurance qualité dans le cadre de la gestion de la qualité (QM).

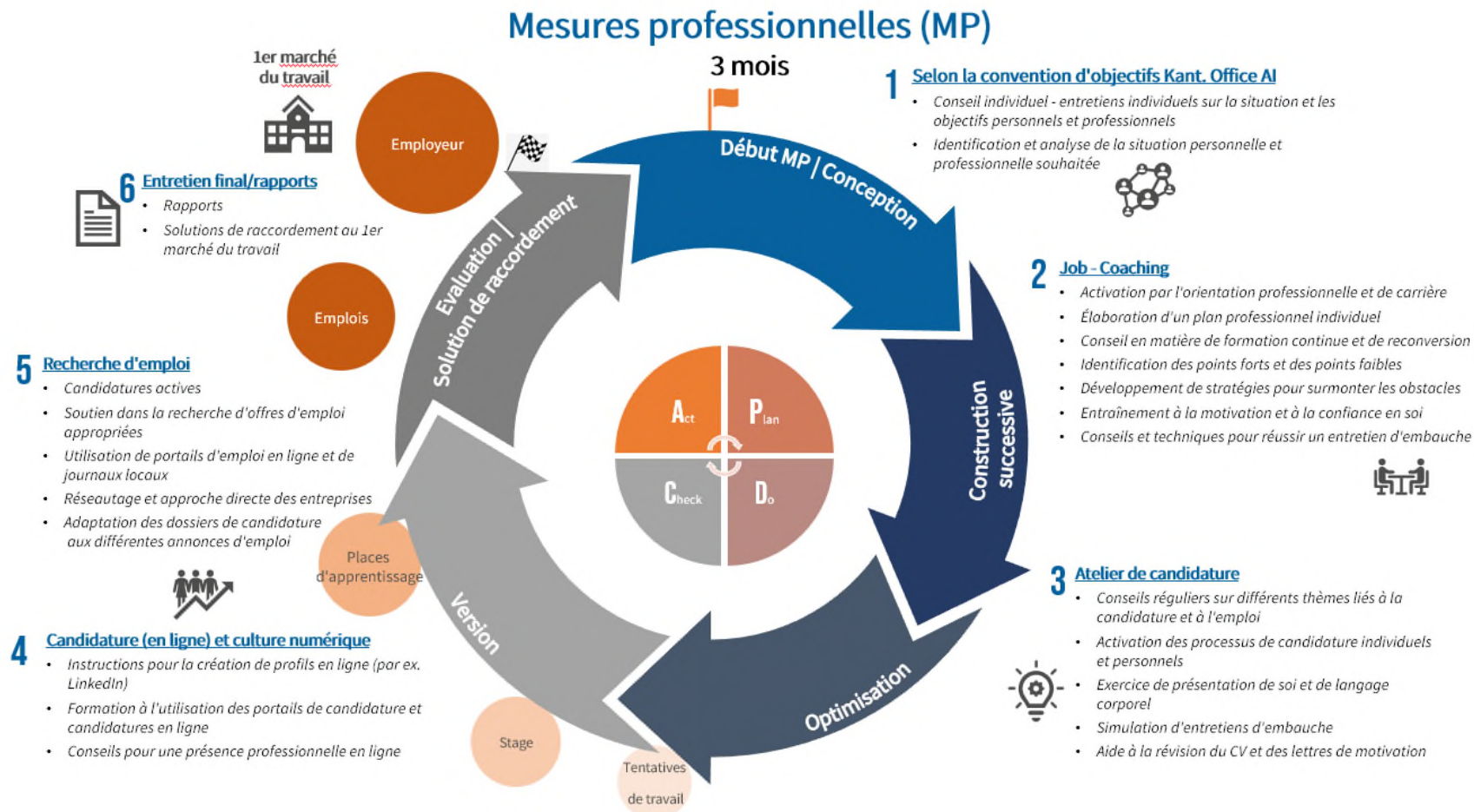


2 MI - Le processus continu d'évaluation et d'amélioration personnelles





3 MP - Les différentes étapes du processus d'insertion professionnelle





4 Groupes cibles | Clients assurés auprès de l'AI



4.1 Adolescents et jeunes adultes | jusqu'à 25 ans

Mesures d'intégration (MI)

- Un programme de réinsertion accompagné d'un suivi socio-éducatif spécialisé, comprenant des séances de coaching hebdomadaires, afin d'apprendre à faire face aux défis du passage à l'âge adulte et de l'adaptation culturelle
- Accompagnement et formation visant à développer les compétences essentielles à la vie quotidienne et à l'autonomie
- Initiation au milieu professionnel des TIC ou à l'administration
- L'accent est mis sur la capacité à suivre une formation (80 à 100 %) ou la capacité à travailler (50 %), qui doit être atteinte grâce au respect de la structure quotidienne et à la mise en place et la stabilisation de la charge de travail (conformément aux accords sur les objectifs AI)
- Des programmes de mentorat très structurés, qui impliquent des relations étroites avec le coach et le mentor professionnel
- Solutions d'insertion sur le marché du travail primaire

Mesures professionnelles (MP)

- Par exemple, des bilans d'orientation professionnelle (choix de métier - conseil en carrière), des ateliers de candidature, un accompagnement à la candidature, un accompagnement à l'emploi avec des solutions d'insertion sur le marché du travail primaire
- Respect de la structure quotidienne et augmentation, puis stabilisation de la charge de travail (> 50 %) conformément aux accords sur les objectifs AI
- Solutions d'insertion sur le marché du travail primaire



4.2 Adultes

Mesures d'intégration (MI)

- Formation de perfectionnement accompagnée d'un encadrement pédagogique et de séances de coaching hebdomadaires, axées principalement sur la gestion du stress, les problèmes d'adaptation et les crises existentielles
- Les missions/tâches peuvent être traitées de manière autonome grâce aux compétences professionnelles acquises
- Des programmes de mentorat moins formels, qui mettent davantage l'accent sur l'accompagnement pratique au quotidien. Ils sont plus personnalisés et mieux adaptés aux besoins individuels
- **Atteindre et stabiliser un taux d'activité d'au moins 50 % (conformément aux accords sur les objectifs AI)**

Mesures professionnelles (MP)

- Telles que l'orientation professionnelle (en cas de droit à la reconversion) ou l'accompagnement de carrière, des ateliers de préparation aux candidatures, un accompagnement à la candidature, un accompagnement à l'emploi et des solutions d'insertion sur le marché du travail primaire
- Respect de la structure quotidienne et augmentation et stabilisation de la charge de travail (> 50 %) conformément aux accords sur les objectifs AI

5 Infrastructures

Die Infrastruktur umfasst vier grosse, modern eingerichtete und helle Büros und ein Schulungsraum mit integrierten Teamflächen, welche kooperatives Arbeiten gezielt fördern.

Insgesamt stehen 20 flexible New-Work-Arbeitsplätze im Desk-Sharing-Modell zur Verfügung, sodass keine festen Sitzplätze bestehen und die Arbeitsplätze je nach Auftrag und Aufgabe täglich frei gewählt werden können.

Die Räumlichkeiten sind differenziert gestaltet und auf unterschiedliche Arbeitsanforderungen ausgerichtet. Für konzentriertes Arbeiten steht ein ruhiger, reizarmer Raum zur Verfügung. Ergänzend dazu bietet ein kombinierter Aufenthaltsraum eine geeignete Umgebung für Besprechungen sowie für den informellen Austausch beim Kaffee, Lunch usw.

Die technische Ausstattung umfasst moderne Laptops mit zusätzlichen Bildschirmen, Bluetooth-Tastaturen und -Mäusen sowie aktuelle Softwarelösungen auf Basis von Windows 11 und Microsoft 365. Unterstützt wird der Arbeitsprozess durch digitale Arbeitswerkzeuge, insbesondere Kommunikations- und Kollaborationstechnologien sowie ein Learning-Management-System (Microsoft 365 Teams) und ausgewählte KI-Anwendungen. Wir sind "Swisscom Business Partner" und aus Datenschutzgründen bewegen wir uns ausschliesslich in der Cloud.

Die gesamte Infrastruktur ist rollstuhlgängig ausgestaltet. Gebührenpflichtige öffentliche Parkplätze befinden sich in unmittelbarer Nähe.



6 Mesures d'intégration – informations générales

Elles servent à préparer l'insertion professionnelle lorsque l'état de santé des assurés AI n'est pas suffisamment stable pour cela. Ces mesures sont notamment adaptées aux besoins des personnes en incapacité de travail pour des raisons psychiques ou de santé. La condition préalable est que les assurés AI puissent être présents sur leur lieu de travail au moins huit heures par semaine.

Les clients assurés à l'AI développé des ressources en vue de leur insertion sur le marché du travail primaire. Concrètement, ils augmentent leur temps de travail, améliorent leurs performances et, surtout, apprennent à mieux gérer leur handicap. Ils s'entraînent à atteindre leurs objectifs personnels et professionnels.

L'objectif principal est de mettre en place une mesure professionnelle et, par là même, de favoriser l'insertion sur le marché du travail primaire. Un autre objectif consiste à augmenter encore la charge de travail, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, conformément aux directives de la ou du gestionnaire de cas AI. Nous accompagnons et soutenons les clients assurés auprès de l'AI dans leurs tâches et organisons chaque semaine des entretiens de retour d'expérience ou de coaching afin qu'ils puissent atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

6.1 Types de mesures d'intégration

- Réadaptation socio-professionnelle visant à familiariser les personnes concernées avec le monde du travail, à renforcer leur motivation professionnelle, à stabiliser leur personnalité et à leur permettre d'acquérir des compétences sociales de base
- Mesures d'emploi à titre transitoire visant à préserver la capacité de travail restante
- Services de coaching, pour autant que les mesures soient mises en œuvre sur le marché du travail primaire
- Préparation des jeunes de moins de 25 ans ayant terminé leur scolarité obligatoire à leur première formation professionnelle

6.2 Étendue générale des prestations

- Présence de 8 heures au moins 3 jours par semaine, jusqu'à 20 heures par semaine en général, réparties sur 5 jours ouvrables
- Suivi des objectifs fixés dans le cadre des accords individuels sur les objectifs
- Emploi, travail sur des projets, travail autonome
- Suivi des progrès
- Coaching, accompagnement, réflexion
- Informations sur le déroulement des dossiers, comptes rendus et rapports destinés aux gestionnaires de cas des offices cantonaux AI



7 Mesure d'intégration destinée aux adolescents et aux jeunes adultes jusqu'à 25 ans

Dans le cadre de cette intervention à bas seuil destinée aux adolescents et aux jeunes adultes, un accompagnement ciblé est proposé afin de développer et de consolider leur capacité à être présents et à être performants. L'objectif est de créer les conditions nécessaires à leur participation à des mesures professionnelles ou à d'autres offres adaptées. Nous accompagnons et conseillons également les adolescents et les jeunes adultes souffrant de troubles psychiques et de troubles du spectre autistique (TSA)

En principe, nous pouvons prendre en charge tous les clients (jeunes) assurés auprès de l'AI, en allemand, français, italien et anglais, dans le cadre d'une mesure d'intégration. Dans notre programme de mesures d'intégration, nous mettons l'accent sur la promotion de l'intégration et du bien-être des jeunes.

Chez nous, les éléments suivants s'articulent pour garantir un accompagnement et une intégration complets des jeunes, en tenant compte à la fois de leurs besoins individuels et de leur contexte social et culturel.

- 1 **Accompagnement personnalisé:** adaptation des mesures aux besoins et aux capacités individuels des jeunes. Chez nous, cela se traduit par un soutien socio-éducatif intensif et un accompagnement professionnel (conformément à la convention d'objectifs établie avec la gestionnaire de cas AI).
- 2 **Accompagnement et soutien:** nos mentors ou accompagnateurs sont là pour les jeunes, les aident à relever les défis et les soutiennent dans leur intégration.
- 3 **Intégration sociale:** promotion des compétences sociales et des réseaux sociaux. Cela comprend des activités qui renforcent l'esprit communautaire, ainsi que des possibilités de participer à des travaux de groupe ou à des ateliers sur la base du volontariat
- 4 **Formation non formelle:** accès volontaire. Cela aide en outre les jeunes à développer leurs compétences. Cela signifie que nous mettons en œuvre de manière structurée et organisée des processus de formation qui se déroulent en dehors du système scolaire traditionnel. Chez nous, ces offres de formation sont flexibles et adaptées aux besoins des clients assurés à l'AI. L'accent est mis sur les compétences pratiques et les connaissances applicables, qui peuvent être directement mises à profit dans la vie quotidienne et dans le contexte professionnel/personnel.
- 5 **Participation et codécision:** impliquer les jeunes dans les processus décisionnels et favoriser leur participation afin de leur donner le sentiment que leurs opinions et leurs besoins sont pris en compte.



Sommaire...

- Un accompagnement socio-éducatif pour aider à relever les défis liés au passage à l'âge adulte et à l'adaptation culturelle
- S'habituer au quotidien professionnel et aux processus de travail
- Renforcement des compétences sociales, personnelles et méthodologiques
- Apprentissage de stratégies d'adaptation et de résolution des problèmes
- Renforcement de la motivation au travail
- Rétablissement de la capacité de travail à au moins 50 %
- Passage (partiel) vers le marché du travail primaire
- Aide à la recherche d'une solution de remplacement

Pendant 3 à 6 mois, une formation ciblée (socialisation professionnelle) permet d'exercer et de développer les compétences nécessaires à la vie professionnelle future. Cette formation progressive permet d'accomplir des tâches simples, puis, dans la mesure du possible, des tâches plus complexes au fil du temps.

Le temps de présence commence par un minimum de huit heures, réparties sur 3 à 5 jours par semaine de travail, et est progressivement augmenté, dans la mesure du possible, jusqu'à 50 % (20 heures par semaine de travail). L'objectif est d'atteindre un niveau de performance de 50 %. Si nécessaire, d'autres mesures professionnelles seront mises en place par la suite.

Vers la fin de la mesure, les objectifs fixés conjointement sont examinés et évalués lors d'un entretien avec toutes les parties prenantes, et des conclusions pertinentes sont tirées pour les prochaines étapes professionnelles.



8 Mesure d'intégration : formation de perfectionnement pour adultes

Dans le cadre des mesures d'intégration destinées aux adultes, l'objectif est de permettre aux bénéficiaires d'acquérir la capacité nécessaire à leur insertion professionnelle, que ce soit par le biais de mesures de renforcement des compétences professionnelles ou par une insertion professionnelle sur le marché du travail primaire, grâce à une familiarisation avec le monde du travail et à une formation ciblée visant à développer leurs aptitudes professionnelles.

Sommaire...

- Renforcement de la présence (sur le plan quantitatif) et de l'efficacité (sur le plan qualitatif)
- Les missions/tâches peuvent être traitées de manière autonome grâce aux compétences professionnelles acquises.
- Des services de conseil axés principalement sur la gestion du stress, les difficultés d'adaptation et les crises existentielles
- Amélioration de la résistance au stress
- Programmes de mentorat axés sur l'accompagnement pratique dans la vie quotidienne
- Apprentissage de stratégies d'adaptation et de résolution des problèmes
- Renforcement des compétences sociales, personnelles et méthodologiques
- S'habituer au quotidien professionnel et aux processus de travail
- Renforcement de la motivation au travail
- Rétablissement de la capacité de travail à au moins 50 %
- Passage (partiel) vers le marché du travail primaire
- Aide à la recherche d'une solution de remplacement

Pendant 3 à 6 mois, un entraînement ciblé (socialisation professionnelle) permet d'exercer, de développer et de consolider les compétences nécessaires à la vie professionnelle future. Cet entraînement comprend des tâches simples, puis, au fil du temps, des tâches plus complexes. Le travail pratique est complété par une analyse des possibilités professionnelles, des missions de projet issues du marché du travail primaire, etc.

Le temps de présence commence par un minimum de huit heures, réparties sur 3 à 5 jours ouvrables par semaine, et est progressivement augmenté, dans la mesure du possible, jusqu'à 50 % (20 heures par semaine). L'objectif est d'atteindre une capacité de travail d'au moins 50 %. Si nécessaire, des mesures d'accompagnement professionnel seront mises en place par la suite.

Vers la fin de la mesure, les objectifs fixés conjointement sont examinés et évalués lors d'un entretien avec toutes les parties prenantes, et des conclusions pertinentes sont tirées pour les prochaines étapes professionnelles ou pour une solution de transition.



9 Mesures professionnelles

L'assurance-invalidité (AI) repose sur le principe « la réadaptation prime la rente ». Nous partageons cette conviction et nous nous engageons, à l'aide des mesures professionnelles de l'AI, à rétablir, améliorer ou maintenir la capacité de gain. Notre objectif est de favoriser le développement des compétences professionnelles (compétences techniques, méthodologiques, sociales et personnelles) en vue d'une intégration sur le marché du travail primaire.

L'insertion professionnelle est l'objectif principal de l'Office cantonal AI de Berne et de Ponte. Les mesures mises en œuvre dans ce domaine sont donc très variées et vont de l'orientation professionnelle à la placement, en passant par la formation professionnelle initiale, la reconversion professionnelle et l'accompagnement pour le maintien de l'emploi.

Les mesures d'insertion professionnelle visent à rétablir, améliorer, stabiliser ou maintenir la capacité de travail des personnes souffrant d'un handicap physique, mental ou psychique.

9.1 Les mesures d'insertion professionnelle

Dans le cadre de notre collaboration avec nos clients assurés à l'AI, nous prenons très au sérieux les objectifs fixés. À travers les mesures de réinsertion professionnelle, nous souhaitons, avec les personnes concernées, leur ouvrir les yeux sur une autre réalité et leur offrir de nouvelles perspectives : un travail adapté a en effet un effet positif sur l'individu.

La mesure d'insertion professionnelle...

- a un effet stabilisateur et
- a une influence positive ...
 - sur l'estime de soi
 - sur les relations humaines
 - sur le rythme circadien

Orientation professionnelle pour les adolescents, les jeunes adultes et les adultes, avec des services d'orientation professionnelle et de conseil de carrière

- Accompagnement et stratégie de candidature (EKS – Stratégie axée sur les points faibles)
- Orientation professionnelle ou de carrière
- Accompagnement professionnel/mentorat
- Période de préparation - Entraînements et préparation ciblée
- Placement sur le marché du travail primaire (recherche d'une place d'apprentissage, stages, stages d'essai, emplois)
- Accompagnement professionnel / Suivi pendant la période d'essai



10 Accompagnement à la candidature

Le coaching en matière de candidature est une intervention ciblée et thématique menée par nos coachs (des professionnels dotés de compétences spécifiques). Elle peut avoir lieu sur le lieu de travail, sur le marché du travail primaire, et/ou dans un cadre distinct. Elle vise à aider les participants à conserver leur emploi et/ou à rechercher un emploi, ainsi qu'à trouver un poste. Elle sert également à préparer de manière spécifique et adaptée aux besoins la prise de fonction.

La recherche ciblée d'essais professionnels, de places d'apprentissage, de stages et d'emplois est soutenue par un accompagnement à la candidature et une stratégie de candidature (EKS). Le conseil personnalisé permet de réfléchir au parcours professionnel accompli jusqu'à présent et, ainsi, de déterminer comment se dessine la suite de son évolution. Nous apportons notre soutien, nous cherchons à déterminer où les clients assurés auprès de l'AI pu mettre à profit au mieux leurs connaissances et leur expérience, quels sont leurs besoins et s'il existe un besoin de formation.

Sommaire...

- Analyse des ressources humaines, des profils professionnels et des parcours de carrière à l'aide d'explorix.ch
- Accompagnement en matière de ressources humaines, d'orientation professionnelle et de gestion de carrière avec un coach
- Atelier de candidature (constitution / adaptation du dossier de candidature complet selon les normes en vigueur), élaboration d'une stratégie de candidature EKS
- Accompagnement et suivi du processus de candidature
- Formations visant à renforcer les compétences opérationnelles en milieu professionnel
- Préparation aux entretiens d'embauche

Objectif

Créer un profil personnalisé à partir de toutes les informations disponibles afin de trouver l'emploi souhaité, durable et optimal.

Notre coaching en matière de candidature est synonyme de conseil et d'accompagnement fiables, complets et compétents, ainsi que d'une relation durable tant pour les demandeurs d'emploi que pour les entreprises. Nous conseillons les clients assurés à l'AI sur les différentes possibilités professionnelles, leur proposons des postes adaptés et mettons tout en œuvre pour trouver avec eux l'« emploi de leurs rêves ». Nous accompagnons les clients de l'AI tout au long de leur parcours vers un nouvel emploi.

10.1 Maintien de l'emploi

La mesure de placement prévue à l'article 18 de la loi sur l'assurance-invalidité (LAI) comprend un accompagnement visant à permettre au bénéficiaire de conserver son emploi.

Objectif...

- L'emploi auprès de l'ancien employeur est maintenu, soit au poste actuel, soit dans le cadre d'une réaffectation interne
- Une embauche auprès d'un nouvel employeur a été conclue



11 Clarifications

11.1 Orientation professionnelle pour les adolescents et les jeunes adultes jusqu'à 25 ans

Pour les adolescents et les jeunes adultes, il s'agit de tester concrètement leurs ressources personnelles et professionnelles dans un ou plusieurs domaines professionnels, afin de trouver, dans le cadre de leur orientation professionnelle, des activités professionnelles qui correspondent à leurs compétences et à leurs aspirations personnelles.

Sommaire...

- Analyse à l'aide d'explorix.ch – l'outil d'orientation professionnelle et de planification de carrière
- Stage d'initiation (découverte) dans un ou plusieurs métiers, si possible avec des missions sur le marché du travail primaire ou dans un cadre proche du monde du travail
- Validation de ces activités et examen des parcours de formation possibles
- Atteindre et consolider les compétences nécessaires pour suivre une formation (dans le cadre de la recherche d'une place d'apprentissage)
- Évaluation qualitative et quantitative des performances
- Choix d'une profession et d'un niveau de formation

Pendant une période de 1 à 3 mois, les compétences opérationnelles sont évaluées de manière approfondie et consignées à l'aide de différents outils (travaux pratiques, exercices, projets, bilans de situation, évaluations des performances, activités de formation continue, etc.) dans le cadre d'une évaluation ciblée. Ces évaluations comprennent des travaux simples au début, puis de plus en plus complexes au fur et à mesure. Les travaux pratiques sont complétés par des éléments tels que des formations à la candidature, des activités de formation continue "non formelles", etc.

Avant la fin de la mesure, les objectifs convenus sont réexaminés et évalués lors d'un entretien sur le lieu de travail réunissant toutes les parties concernées. De même, des conclusions pertinentes pour l'avenir professionnel sont tirées, et les solutions de suivi possibles sont discutées et consignées.



11.2 Orientation professionnelle pour adultes

L'objectif est d'évaluer concrètement les compétences personnelles et professionnelles afin d'identifier les domaines professionnels adaptés et réalisables qui correspondent aux aptitudes et aux préférences des clients assurés auprès de l'AI. Si l'évaluation est réalisée dans la perspective d'une reconversion professionnelle, on examine également la capacité à suivre une formation, le niveau requis et les éventuelles mesures de soutien supplémentaires.

Sommaire

- Analyse à l'aide d'explorix.ch - l'outil d'orientation professionnelle et de planification de carrière
- Examen et évaluation du potentiel d'insertion professionnelle, avec bilan de situation
- Évaluation du contexte professionnel (avec ou sans droit à la reconversion professionnelle)
- Évaluation qualitative et quantitative des performances
- Vérification de l'aptitude à exercer ces activités
- Des stages ou des expériences professionnelles dans plusieurs métiers, si possible sur le marché du travail primaire ou dans un environnement proche du marché du travail
- Des propositions concrètes et un accompagnement dans la recherche d'une solution d'insertion sur le marché du travail primaire

Pendant une période de 1 à 3 mois, les compétences opérationnelles sont évaluées de manière approfondie et consolidées grâce à une évaluation ciblée et à divers outils (travaux pratiques, exercices, projets, bilans de situation, évaluations des performances, activités de formation continue « non formelles », etc.). Ces évaluations comprennent des travaux simples au début, puis de plus en plus complexes au fur et à mesure. Les travaux pratiques sont complétés par des éléments tels que des formations à la candidature, du coaching, etc.

Avant la fin de la mesure, les objectifs convenus sont réexaminés et évalués lors d'un entretien sur le lieu de travail réunissant toutes les parties concernées. De même, des conclusions pertinentes pour l'avenir professionnel sont tirées, et les solutions de suivi possibles sont discutées et consignées.



12 Préparation à une première formation professionnelle

Nous proposons des formations préparatoires aux adolescents, aux jeunes adultes jusqu'à 25 ans et aux adultes qui se préparent à une reconversion professionnelle ou à une formation dans les domaines administratif et commercial ainsi que dans le secteur des services. Ces offres s'adressent aux personnes qui ont besoin d'une formation complémentaire spécifique avant de commencer une formation sur le marché du travail primaire. La préparation est conforme à la loi sur la formation professionnelle (BBG) et à l'ordonnance sur la formation (Règlement sur la formation) de la profession concernée.

En guise de préparation

- S'habituer aux exigences d'une formation ou du marché du travail, et développer les compétences opérationnelles correspondantes
- Préparation au parcours de formation choisi grâce à un accompagnement personnalisé
- Signature d'un contrat d'apprentissage

Dans le cadre d'une préparation ciblée

- Accompagnement personnalisé visant à développer les compétences opérationnelles nécessaires, mais encore insuffisantes, pour les formations ou reconversions professionnelles prévues
- Préparation et familiarisation avec la formation professionnelle initiale déjà choisie
- Stabilisation du temps de travail à 100 %

Pendant plusieurs mois, un entraînement ciblé (socialisation professionnelle) permet de mettre en pratique, de développer et de consolider les compétences nécessaires à leur futur quotidien professionnel. En participant à des missions chez des clients, à des formations et à la validation de leurs acquis, ils se préparent ainsi de manière optimale à leur reconversion ou à leur formation. Tout au long de ce processus, ils sont étroitement accompagnés et soutenus par nos mentors professionnels.

Vers la fin de la mesure, les objectifs fixés conjointement sont examinés et évalués lors d'un entretien avec toutes les parties prenantes, et des conclusions pertinentes sont tirées pour les prochaines étapes professionnelles.



13 Accompagnement/encadrement des apprenants

13.1 PRA Insos | Assistant/e de bureau (AFP) | Assistant/e commercial/e CFC

Nous prenons en charge et accompagnons les clients assurés à l'AI (adolescents et jeunes adultes jusqu'à 25 ans) qui ont interrompu leur formation ou leur apprentissage et qui se trouvent sur le marché du travail primaire.

Objectif / Contenu

- Préparation à la réussite de la formation / reconversion professionnelle
- En cas de besoin de rattrapage scolaire : cours de soutien dispensés par des formateurs professionnels
- Suivi d'un accompagnement à la candidature
- Préparation à la réinsertion ou à la transition vers le marché du travail primaire
- Préparer une solution d'insertion sur le marché du travail primaire

14 Accompagnement scolaire - Cours de soutien et de renforcement | Cours particuliers

Nous accompagnons les clients assurés à l'AI qui suivent une formation initiale ou continue et dont les résultats obtenus jusqu'à présent compromettent la réussite de leur cursus.

- Cours particuliers jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur
- Révision des contenus pédagogiques conformément au cadre pédagogique – règlement des examens
- Analyse de la stratégie d'apprentissage
- Évaluation des difficultés d'apprentissage ou des blocages d'apprentissage
- Théories de l'apprentissage, méthodes d'apprentissage
- Troubles d'apprentissage et utilisation ciblée de méthodes
- Formation aux méthodes d'apprentissage adaptées
- Évaluation continue des connaissances à l'aide de petits tests



15 Job-Coaching

Le coaching professionnel consiste à accompagner et à conseiller un client assuré auprès de l'AI en fonction de ses objectifs individuels. Il apporte le soutien nécessaire dans le cadre d'une mesure sur le marché du travail primaire afin de garantir une réinsertion réussie et durable sur ce marché. Le coaching est principalement utilisé pour le maintien de l'emploi, les formations, la recherche d'emploi, les stages et les essais de travail.

Nous travaillons selon des principes axés sur les solutions et les ressources et proposons un accompagnement professionnel aux bénéficiaires de l'AI ainsi que des bilans de situation avec l'employeur. Nous collaborons étroitement avec les gestionnaires de cas de l'AI, les employeurs et, si nécessaire, avec d'autres professionnels et services concernés.

Sommaire...

- Accompagnement personnalisé des clients assurés auprès de l'AI dans leur recherche d'un stage, d'un emploi ou d'une place d'apprentissage
- Accompagnement lors de la (re)prise d'un emploi, que ce soit dans l'entreprise actuelle ou dans une nouvelle entreprise
- Accompagnement et conseil pendant une formation ou une reconversion professionnelle
- Implication et accompagnement des employeurs, des supérieurs hiérarchiques et des équipes de travail
- Coordination adaptée aux besoins avec les professionnels concernés, les structures thérapeutiques et les services administratifs
- Développement des compétences opérationnelles
- Accompagnement face à des difficultés de performance

Déroulement...

- Premier entretien, analyse de la situation et définition des objectifs
- Entretiens de coaching réguliers
- Révision périodique des objectifs avec retour d'information aux gestionnaires de cas AI
- Recueillir les retours d'expérience sur le lieu de travail
- Contacts réguliers avec l'AI et les autres services concernés
- Réunion de clôture avec toutes les parties prenantes et rapport final



16 Informations complémentaires | Cours de formation initiale et continue Ponte Éducation

Rejoignez-nous pour un voyage éducatif un peu différent!

Nos formations initiales et continues axées sur la pratique, dans les domaines du développement personnel, des connaissances commerciales et du marketing, vous offrent de véritables alternatives à la formation initiale classique, comme par exemple le diplôme de commerce ou le diplôme supérieur en économie.

[Nos programmes de formation initiale et continue sont conçus pour faciliter une \(re\)insertion professionnelle dans le secteur commercial ou du marketing, ainsi que dans l'administration ou les services administratifs généraux.](#)

Nos formations et cours certifiés CES® sont le fruit d'une évolution stratégique profondément ancrée dans les fondements des filières d'études reconnues au niveau fédéral, issues de l'ancienne EP Kaderschule HF – un domaine stratégique de Ponte.

Dans le cadre de notre stratégie, nous avons toujours mis l'accent sur une conception innovante et tournée vers l'avenir de la formation. Cette approche a conduit à la mise en place des formations CES®, qui se démarquent délibérément des approches et des parcours de formation traditionnels et ouvrent une nouvelle voie axée sur la pratique dans le domaine de la formation. Les formations CES® ont été conçues pour répondre au besoin de possibilités de formation continue flexibles, axées sur la pratique et pertinentes sur le plan professionnel.

Cette nouvelle orientation stratégique a permis de jeter un pont (Ponte) entre une formation éprouvée et une formation continue innovante, axée sur la pratique et le développement personnel, qui répond aux exigences du monde du travail moderne.

Cela signifie se concentrer spécifiquement sur les exigences et les défis professionnels essentiels d'aujourd'hui, mettre en pratique et développer les compétences non techniques (trait de personnalité, aptitudes et attitudes), sans s'encombrer de connaissances théoriques inutiles.

16.1 Conditions d'admission

Nos formations initiales et continues s'adressent à tous les clients assurés auprès de l'AI qui s'intéressent aux méthodes créatives de mise en œuvre. Aucune connaissance préalable n'est requise. Elles offrent en outre des conseils pratiques et des enseignements utiles aux participants qui connaissent déjà le contenu des cours.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [Ponte Bildung](#)



17 Centre de formation et d'examen ICDL agréé

(Anciennement appelé "European Computer Driving License" - ECDL)

L'"International Certification of Digital Literacy", ou ICDL, est un certificat informatique reconnu à l'échelle internationale qui permet d'acquérir ou d'approfondir vos connaissances et compétences numériques.

Nous vous proposons les formations certifiées ICDL suivantes :

Workforce Base Certificate

L'ICDL Workflow Base vous permet d'acquérir les bases de l'informatique. Ce certificat atteste de vos solides connaissances en matière d'utilisation du système d'exploitation (Win11), d'Internet, de la messagerie électronique avec MS Outlook 365, du traitement de texte avec MS Word 365, des présentations avec MS PowerPoint 365 et des tableurs avec MS Excel 365. Pour obtenir ce certificat, vous devez passer quatre examens de modules dans un délai de trois ans. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les quatre modules ICDL Base et sur le contenu précis des examens dans les programmes ICDL Base sur www.icdl.ch.

- La formation certifiante Workforce Base est structurée en modules et comprend au total 64 unités d'apprentissage de 45 minutes chacune. Une fois les quatre tests de module réussis, vous obtiendrez le diplôme internationalement reconnu "ICDL-Workforce Base Certificate". (Les modules peuvent également être réservés séparément).

Standard Certificate

- Cette formation fait suite à la formation ICDL Workforce Base. La formation menant au certificat standard est structurée en modules. Elle comprend 36 unités d'apprentissage de 45 minutes chacune. Une fois les trois modules supplémentaires au choix validés, vous obtiendrez le diplôme internationalement reconnu "ICDL Standard Certificate". (Les modules peuvent également être réservés individuellement).

Advanced Certificate

- Cette formation vise à approfondir les compétences professionnelles des utilisateurs avancés de MS Office 365. La formation certifiante avancée comprend 3 modules totalisant 44 unités d'apprentissage de 45 minutes chacune. Une fois les trois modules validés, vous obtiendrez le diplôme internationalement reconnu "ICDL Expert Certificate". (Les modules peuvent également être réservés séparément).

Typing Certificate

- Vous maîtrisez la frappe à dix doigts et avez besoin d'un certificat officiel et reconnu à l'échelle internationale ? Entraînez-vous pour améliorer votre précision et votre rapidité. Ou passez directement l'examen ICDL-Typing.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [Ponte Bildung](#)



18 Notre système de gestion - QM

La Ponte est ...

- ISO 21001:2018 certifié
- EFQM Member et
Membre "SWISS EXCELLENCE FORUM - Network to Success"

19 Langues

Les mesures de l'AI ainsi que les cours de formation initiale et continue sont proposés en allemand, en italien et en anglais et peuvent être suivis indépendamment d'une mesure MI ou MP.

© Ponte; philipp.koch; joe.anderegg; walter.hungerbühler et al.; V_2026 ff.